L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 15 AVRIL 1873. — 46me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS,
MARDI MATIN, 15 AVRIL.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par D. E. Morphy, au No 47 de la rue des Magasins—Fusils, quincaillerie, coutellerie, pioches, etc., etc.

Par Hoffman, Marks & Co., au no 30 de la rue de Chartres—Bottes, souliers et brodequins; Riga de clientèle.

Par D. E. Morphy, sur la levée, au pied de la rue Girod—Maïs; sur la Levée, au pied de la rue Julia—Maïs.

Vente renvoyée à cause du mauvais temps.—La vente de meubles annoncée par [illegible] Fernandez et qui devait avoir lieu le mardi 15 avril, à l'encoignure des rues Dauphine et Hospitalité, aura lieu le jeudi 17 du courant à 12 heures. La vente est renvoyée à cause du mauvais temps.

ATTENTION!

Vente sans réserve d'un magasin en brique et d'une résidence de famille.—Voyez l'annonce d'encan de M. L. R. M. et B. G. Montgomery.

Fusils, Quincaillerie, Coutellerie, Pioches, etc.—Voyez l'annonce d'encan de M. D. E. Morphy.

Maïs, Maïs.—Voyez l'annonce d'encan de M. D. E. Morphy.

400 sacs maïs.—Voyez l'annonce d'encan de M. D. E. Morphy.

SPECTACLES.

Mardi, 15 avril 1873.

OPÉRA—Les Folies Dramatiques; Un Martyr Inconnu; Une Femme qui se jette par la fenêtre.
ACADEMIA.—Masonry Exposed et The Rehearsal
ST-CHARLES.—Jack and his Steed—Mazeppa.
MUSÉE D'ANATOMIE.—49 rue St-Charles.

Vente de Terrains à New-York

Il vient de se faire à New York une vente de terrains qui a vivement mis en émoi le monde des spéculateurs et des propriétaires dans cette grande ville. Il paraît qu'ils ne s'attendaient pas aux prix qui ont été obtenus, car ces prix leur ont causé un profond étonnement. Les terrains vendus ne sont pourtant pas situés dans le centre de New York, où il n'y pas de terrains à vendre. Ils sont loin de là et appartiennent à la 129e rue, une de ces rues nouvelles comme on en voit tant dans les villes américaines qui grandissent, et où la population se jette ici et là en quête d'un local à bon marché. Les alarmistes et les baissiers prédisaient depuis longtemps que les terrains dont il s'agit ne trouveraient pas d'acheteurs ou ne rapporteraient que fort peu de chose. En ceci, beaucoup de gens, effrayés des fraudes financières et des vols immenses dont la municipalité de New York avait été tout récemment victime, appuyaient de bonne foi l'opinion des alarmistes. L'administration avait changé, il est vrai, mais les dettes restaient et les taxes loin d'être abaissées devaient être augmentées encore pour faire face aux intérêts et à l'amortissement de ces dettes ainsi qu'aux dépenses courantes et ordinaires de la ville.

Les propriétés foncières devant être, comme toujours, atteintes les premières par les nécessités fiscales de la situation, on ne comprenait pas que leur valeur pût se maintenir à la hauteur où elle avait été jusqu'ici, et l'on comprenait encore moins que la spéculation pût se porter sur des terrains éloignés du centre et qui auraient à attendre, on ne sait combien de temps, leurs améliorations et leurs locataires.

Notons, en outre, que la vente avait lieu dans un moment de gêne financière et où les greenbacks étaient plutôt disposés à se convertir en or pour payer la balance commerciale due à l'Europe, qu'en chaux, en briques ou en pierres, pour bâtir sur des terrains dont le revenu serait pendant longtemps mal assuré. Il est vrai que si l'or part, les greenbacks restent et qu'en définitive il faut bien qu'ils se placent quelque part. Mais ils suffisaient à peine, disait-on, pour les échanges commerciaux de l'intérieur et l'on concevait difficilement qu'ils fussent détournés pour des spéculations de terre en pareilles circonstances.

C'est pourtant ce qui est arrivé. Les capitalistes ont bravé la taxe, et, dédaignant le haut intérêt que les greenbacks rapportent aujourd'hui, ils se sont jetés sur les terrains de la 129e rue avec une vivacité sans précédent. On cite des lots qui se sont vendus de $15,000 à $18,500; en terme moyen, aucun lot n'a rapporté moins de $9,000. La vente a produit $1,[illegible]. L'impulsion étant donnée, beaucoup d'autres propriétés ont trouvé faveur, et le relevé des comptes d'encan de la semaine porte à plus de trois millions de piastres le montant des adjudications. Trois millions de piastres en une semaine! Le contrôleur Conolly n'a donc pas tout pris.

Ce résultat si brillant nous a fait faire de tristes réflexions sur l'état des choses dans notre ville. Nous avons publié, ces jours derniers, le relevé de plusieurs ventes faites par MM. de Fériet, Girardey et Hodgson, et nous avons vu que les prix ne s'étaient maintenus nulle part. Les propriétés bien placées n'ont pas été, certes, données pour rien, et quelques-unes, en bien petit nombre, se sont encore vendues mieux qu'on ne l'espérait, mais la plupart ont été cédées à vil prix et pour ainsi dire sacrifiées. Beaucoup de ces propriétés n'ont pas rapporté le prix même des bâtisses, en sorte que les terrains ont été donnés pour rien.

Et comment pourrait-il en être autrement quand les taxes absorbent le revenu et même en beaucoup de cas le dépassent? Nous nous étions grandement abusés sur les charges fiscales qui pèsent sur les biens fonciers dans la ville de New-York et nous avons pu croire un instant que ces charges étaient aussi lourdes que les nôtres. Mais la différence est grande soit dans le taux de l'impôt soit dans l'évaluation des biens. L'impôt premièrement n'excède pas le 2 pour 100 du capital assessé. Secondement les biens y sont assessés de 40 à 50 pour cent au-dessous de leur valeur réelle. Ici notre impôt de ville était l'année dernière de 2 3/4 pour cent et il sera cette année de 3 piastres et quelques cents par cent piastres. En outre les immeubles y sont assessés à leur plein prix et le plein prix est dépassé de beaucoup déjà depuis trois ou quatre ans pour la presque généralité des biens fonciers. En évaluant tout le sol amélioré ou non de la Nouvelle-Orléans sur le taux des ventes faites depuis deux ou trois semaines, ce n'est plus à 120 millions qu'il faudrait porter l'assessment mais à 70 millions seulement et c'est sur 70 millions seulement que la taxe devrait peser. Encore ce chiffre de 70 millions nous paraît-il fort élevé.

Ce simple rapprochement explique la prospérité de New York et la décadence de la Nlle-Orléans. La taxe d'Etat dans l'Etat de New York est fort modérée et l'assessment y est fait dans le même esprit de réserve que l'assessment de ville, ce qui donne pour les contribuables un total de taxe qui en réalité ne s'élève pas à plus de 2 pour cent; tandis qu'ici, en Louisiane nous subissons un assessment outré de 3 pour cent pour la ville et de 2 1/2 pour cent pour l'Etat, car cette dernière taxe sera portée à ce chiffre pour 1873. Autant vaut dire que nous payons ici 10 et 11 pour cent de taxe quand à New York on ne paye que 2, eu égard à la différence des assessments. De 2 à 10 on [illegible] l'écart est grand et l'on comprend sans [illegible] que les propriétés d'un côté soient [illegible] courues et que de l'autre on n'en veuille plus.

Le fait de notre décadence étant ainsi constaté par comparaison, et cette décadence étant la conséquence forcée des charges qui pèsent sur tous ceux qui possèdent quelque chose dans l'Etat ou dans la ville, il nous paraît clair qu'un changement d'administration ne suffirait pas pour nous sauver. A une situation désespérée, il faut un remède héroïque et ce remède, selon nous, ne peut être qu'une forte réduction de la dette municipale et de la dette d'Etat. On a beau se récrier contre cet expédient, il faudra tôt ou tard en venir là. Qu'on prenne dans ce parti d'avance, car le salut est à ce prix.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

GRAND MASS MEETING À LA SALLE DES "ODD FELLOWS".—Hier soir, à sept heures, une foule considérable, composée de l'élite de la population de la Nouvelle-Orléans, emplissait la salle des "Odd Fellows"; et beaucoup de personnes ne pouvant entrer se tenaient sur les balcons, ou stationnaient sur les trottoirs, en face de l'édifice.

L'assemblée était très enthousiaste.—Chacun savait que le but de la réunion était de former une ligue de résistance du peuple contre le gouvernement usurpateur de Kellogg; et chacun tenait à se montrer et à faire acte de civisme.

A sept heures et demie, le docteur Samuel Choppin a appelé l'assemblée à l'ordre et a proposé Mr. J. D. Hill comme président et messieurs Scott et Lingan comme secrétaires.

Ce choix ayant été unanimement ratifié, M. J. D. Hill a lu une longue liste de vice-présidents, comprenant toutes les notabilités de la Nouvelle-Orléans, et a présenté à l'assemblée le juge Manning de la paroisse Rapides.

Le juge s'est étendu longuement sur l'odieuse usurpation de Kellogg, soutenue par les baïonnettes fédérales. Il trouve que le président Grant traite la population de la Louisiane comme jadis le Czar des Russies traitait ses serfs, et a déclaré que jamais, dans l'histoire d'une république, on avait vu avant cela pareille usurpation et pareil abus de pouvoir.

L'orateur pense néanmoins que la partie est loin d'être perdue, et qu'un premier échec n'a rien qui doive décourager.

Le peuple entier de la Louisiane sait fort bien, et les radicaux eux-mêmes savent, quoiqu'ils en disent, que le seul gouvernement légal de l'Etat est celui à la tête duquel se trouve le gouverneur McEnery. Il s'agit de continuer les hostilités contre Kellogg et sa clique, jusqu'en novembre prochain, époque à laquelle le Congrès se réunira et décidera de notre sort. On attendait dans les paroisses que la Nouvelle-Orléans prît une position bien décidée; car toute initiative doit venir d'elle et c'est elle qui donne l'impulsion aux campagnes.

Maintenant qu'elle s'est prononcée, les paroisses suivront presque unanimement.

Notre politique à l'heure qu'il est doit être de nous agiter encore et toujours, on obtient infailliblement quelque chose ainsi.

Après le juge Manning, M. J. H. Muse, de la paroisse De Soto, s'est présenté sur l'estrade.

L'orateur a fait d'abord un parallèle entre le passé et le présent de la Louisiane: le premier si beau et si riant; le second si triste et si sombre; mais il croit, en dépit de tout ce qu'il voit en ce moment, que l'avenir nous réserve encore des jours de gloire et de prospérité.

M. Muse a condamné sévèrement l'administration des quatre dernières années. A son avis, c'est là qu'on trouve, en grande partie, la cause de tous nos maux.

L'Etat a été conduit à la ruine par l'ineptie et par la prévarication de ceux qui avaient en main les rênes du gouvernement, et qui pour la plupart étaient des aventuriers sans foi ni lieu, que la guerre avait amenés sur notre sol.

L'orateur, après avoir épuisé ce sujet, et après avoir parlé longuement de la dette énorme de l'Etat, a passé à la question de l'usurpation de Kellogg.

Nos ennemis, à défaut de bonnes raisons à évoquer, ont prétendu qu'il y avait eu des fraudes du côté des fusionnistes. Si ces fraudes ont eu lieu, il n'en savait rien; et c'est ce qui lui fait croire qu'elles n'ont jamais existé que dans l'imagination de ceux qui, se voyant battus loyalement, se sont servis de cette arme perfide contre nous, sans pourtant pouvoir fournir un seul témoignage tangible, si ce n'est quelques milliers d'affidavits fabriqués à plaisir, comme l'a affirmé le capitaine Jacques, devant le comité d'enquête du Congrès.

L'orateur a terminé son discours en engageant le peuple à continuer la résistance morale au gouvernement de Kellogg et en déclarant que faire un compromis avec lui serait faire un compromis avec l'honneur.

Le sénateur McMillen a succédé à M. Muse.

L'orateur a commencé par établir ses principes.—Il est républicain et l'a toujours été; mais il a horreur de la fraude et se révolte toujours contre l'injustice, surtout quand c'est un peuple entier d'hommes libres qui souffre de cette injustice.

Il pense, comme l'orateur qui l'a précédé, qu'il y a une grande différence entre le passé et le présent de la Louisiane.

Depuis la guerre, toute une population d'hommes de couleur est venue grossir le nombre des électeurs dans tous les Etats du Sud.

Il faut accepter les faits accomplis et mettre de côté certains vieux préjugés.

Au Nord, il est très difficile de persuader aux républicains que les droits et les franchises des noirs seraient respectés si les fusionistes arrivaient au pouvoir. Il a lutté contre cette fausse impression, mais on ne l'a pas cru, ou on l'a cru à moitié.

L'orateur a fait alors l'historique des événements politiques survenus en Louisiane depuis le mois de janvier.

Le Congrès a été influencé par le président Grant et n'a pas osé se prononcer ouvertement, sachant qu'il déplairait à l'Exécutif en le faisant.

Il faut, pour que justice soit rendue au peuple et que le gouvernement légal de l'Etat puisse être reconnu un jour, continuer la résistance contre l'usurpation de Kellogg.

De là, dépend le succès de la cause que défendent tous les honnêtes citoyens. Payer les taxes au gouvernement usurpateur qui nous est imposé par les baïonnettes des Etats-Unis, sans protester, serait reconnaître tacitement ce gouvernement et l'accepter en quelque sorte.

Il faut mettre Kellogg dans le cas de saisir et de vendre, s'il le peut, les propriétés des citoyens, avant de collecter ses taxes.

Le sénateur McMillen a déclaré que, pour sa part, il avait refusé de payer ses taxes sur sa propriété, et que, sur son refus, elle avait été saisie.

Il a écrit au collecteur à peu près en ces termes:

Je ne reconnais pas W. P. Kellogg comme gouverneur de l'Etat de la Louisiane; par conséquent, je trouve que vous n'avez aucun titre à être collecteur de taxes, puisque vous avez été nommé par lui.

Si vous saisissez ma propriété, vous le ferez à vos risques et péril, car je vous tiendrai personnellement responsable de votre acte et je vous attaquerai en dommages devant les cours de l'Etat, et au besoin devant la Cour Suprême des Etats-Unis.

L'orateur est d'avis que pour que la résistance soit effective, il faut que les individus agissent, sans attendre les ligues ou les associations.

Il faut se répéter sans cesse que c'est l'action qui peut seule nous sauver et non de vaines paroles. Il a terminé en s'engageant à soutenir le gouvernement légal de la Louisiane, comme représentant du peuple au Sénat fédéral ou comme citoyen.

Après le discours du sénateur McMillen, les résolutions suivantes ont été lues et adoptées à l'unanimité:

RÉSOLUTION.

Au peuple de la Louisiane et à tous ceux qui reconnaissent le principe de self-government au peuple de l'Etat.

Les détails de l'usurpation de la Louisiane ont été exposés avec tant de clarté et d'autorité, dans le rapport du comité du Sénat des Etats-Unis et dans l'habile exposé du comité des 100 citoyens de cette ville, qu'il est actuellement de rappeler les points principaux dans l'infâme usurpation par laquelle le gouvernement légal de cet Etat a été supprimé, et quelques aventuriers politiques investis d'un semblant d'autorité au moyen de l'assistance toute puissante de l'armée des Etats-Unis.

Battus au scrutin, les candidats Kellogg se vantant du monopole des sympathies du président, menaçaient de porter leur cas devant la cour des Etats-Unis qui était aussi dans leur intérêt. Leur premier mouvement a été d'influencer certains membres du Bureau d'Etat des retours, au moyen desquels ils se proposaient de manipuler les résultats électoraux à leur profit. Ces membres, néanmoins, s'étant trouvés légalement incompétents pour agir comme membres du bureau, leurs places ont été remplies par des personnes qui n'étaient pas dans les vues de [illegible] et ceux-ci ont fait [illegible] dans leur première [illegible] de trahison contre le peuple.

L'impudente manœuvre a été de forcer l'entrée devant leur chambre, E. H. Durell, juge de la Cour de District des Etats-Unis qui, en toute hâte, a lancé de sa chambre à coucher, son ordre de minuit, en vertu duquel les forces militaires des Etats-Unis ont traversé nos rues dans l'obscurité de la nuit pour aller capturer le capitole de l'Etat. Ceux donc de ces usurpateurs que les négociations des baïonnettes n'ont pas réduits et organisés; il n'est donc pas surprenant que son dossier ait été une série d'infamies sans égales, même parmi ses prototypes pillards issus de la reconstruction.

Tout cela, il faut se le rappeler, a eu lieu avant que la question entre les candidats rivaux au poste de gouverneur fût présentée, et bien avant que le candidat vainqueur, quel qu'il pût être, eût droit à son siège. Ayant, par ces moyens, renversé et capturé, non le nouveau gouvernement d'Etat élu, mais le gouvernement qui avait été reconnu pendant quatre ans dans cet Etat, les conspirateurs, toujours sous la protection des baïonnettes fédérales et en vertu des ordres peu scrupuleux du juge fédéral, se mirent à déterminer les résultats de l'élection d'Etat pour les officiers d'Etat et les membres de la législature, au moyen d'une procédure dans une cour fédérale, en vertu d'une loi fédérale destinée pour régler l'élection des officiers fédéraux.

Si une telle manière de procéder était reconnue comme légale et obligatoire pour le peuple d'un Etat, il serait difficile de concevoir une méthode plus complète et plus fatale d'étouffer la voix des Etats et de constituer les plus hautes prérogatives d'un peuple libre pour servir de vils desseins ou l'ambition sans scrupule des chefs de l'administration nationale, par l'intermédiaire de ses cours et de sa soldatesque. Dans le cas actuel, l'Exécutif à Washington a été exactement informé de chaque démarche proposée et prise. Il a même été avisé de la complexion politique des fragments du gouvernement d'Etat qu'on n'avait pas jugé nécessaire de faire capturer par les soldats fédéraux ou de paralyser par les ordres interlocutoires d'une Cour fédérale.

La dépêche du collecteur Casey au président Grant, du 12 décembre, a sauvé la Cour Suprême de la destruction parce qu'elle expliquait au président que "la Cour Suprême est connue comme sympathisant pleinement avec le gouvernement républicain d'Etat." On n'a pas besoin d'en dire plus. Il n'y a ce qu'un seul principe de reconnu par les autorités à Washington ou par leurs représentants dans cet Etat (qui, on le sait bien, étaient les instigateurs et les moteurs de toute cette triste affaire) et ce principe était qu'il fallait maintenir le parti républicain au pouvoir sans aucun égard aux résultats d'élection d'après les votes donnés.

La même fatalité a donc répondu à notre appel au Congrès. Bien que les retours légaux et les boîtes du scrutin avec les bulletins de vote fussent placés devant le comité du Sénat, et bien que ce comité ait déclaré solennellement que chaque acte de ces conspirateurs fut usurpateur et frauduleux, que l'élection légale d'un Etat souverain eût été renversée ou supprimée, la volonté d'une majorité du peuple annulée et remise par l'emploi arbitraire de la force, aux mains du parti battu au scrutin, cependant nous n'avons obtenu aucune justice et le pouvoir usurpateur est toujours maintenu par la force, et l'Exécutif de la nation continue à soutenir les auteurs de ce grand crime contre le peuple de cet Etat.

Nous ne pouvons omettre de mentionner un dernier outrage, qui est dû, il est vrai, à l'insolente bravade du parti de la Douane, mais qu'on ne s'est hasardé à commettre que sous la protection assurée des forces des Etats-Unis. Nous voulons parler de la capture, par la force métropolitaine de la salle des Odd Fellows, employée, en vertu d'un bail particulier, comme maison d'Etat du gouvernement McEnery, et de l'arrestation et de l'incarcération dans la geôle de police du précinct de la Chambre et de plusieurs membres de la législature légale sans affidavit, accusation ni ordre judiciaire.

Nous ne pouvons croire que nos concitoyens des autres Etats permettront que cet outrage sans parallèle contre les droits populaires reste sans flétrissure. Nous ne pensons pas qu'ils resteront indifférents à cette attaque violente et sans scrupule contre les sauvegardes essentielles de l'intégrité de la nation et des Etats. Nous ne pouvons croire qu'ils permettront que des élections d'Etat, même dans le Sud conquis, servent de jouets et de proie aux partisans sans scrupule du gouvernement national. Convaincus de cela et comptant sur leur fidélité aux principes si nécessaires à la perpétuité de l'union nationale:

1° Nous déclarons que bien que l'exécutif fédéral ait voulu soutenir avec l'armée un nombre de prétendants à l'autorité d'Etat en Louisiane, qui ont été déclarés, par le comité du Sénat de son parti, dépourvus d'une ombre de titre légal, et qu'il continue à dicter à la pointe de la baïonnette, que le gouvernement d'un Etat est sous tous les rapports légal en politique et celui de New-York, et du Massachusetts, cette prétention contre cet emploi du pouvoir militaire, et nous appelons les Etats, nos frères, à être témoins de l'exercice en Louisiane d'un pouvoir arbitraire, qui pourra être invoqué plus tard contre eux-mêmes; et nous les prévenons que lorsque tout effort de résistance aura été écrasé dans les Etats du Sud, ils s'éveilleront peut-être à l'idée que dans l'avenir un exécutif ambitieux et sans scrupule pourra trouver dans un peuple accoutumé à la soumission, un boulevard et un pouvoir sur lequel il pourrait compter pour faire passer l'œuvre de la subjugation et de l'absolutisme sur les Etats du Nord eux-mêmes.

2° Que nous croyons que notre affaire telle qu'elle a été présentée devant le pays et devant le comité du Sénat du dernier Congrès est légale, juste et incontestable, et en même temps que nous endossons et approuvons cordialement le rapport et la conduite de notre dernier comité de 100 et que nous leur offrons à eux et à l'éminent auteur de leur rapport nos remerciements et nos congratulations sans borne; nous affirmons notre détermination à persister de toute manière à maintenir notre allégeance au gouvernement McEnery, et à résister par tous les moyens légaux et pacifiques à l'usurpation frauduleuse de W. P. Kellogg, et nous mettons notre ferme espoir de secours dans le prochain Congrès sous l'influence et la direction de l'opinion publique de tout pays.

3° Que nous recommandons à chaque citoyen de l'Etat qui se propose d'aller au Nord, pendant l'été prochain, de rapporter son nom et son adresse et la route qu'il se propose de suivre au bureau central du caucus de la Législature, No 73, rue Carondelet, et d'obtenir tous les faits publiés dans notre affaire pour constituer un comité de campagne devant le peuple du Nord, afin que les iniquités de cette vile usurpation puissent être répandues au loin et que l'opinion publique, bien informée, soit stimulée pour agir sur le prochain Congrès en notre faveur.

4° Que nous repoussons tout plan de compromis tendant à perpétuer au pouvoir les aventuriers politiques qui ont par tous les moyens de fraude et de crime, foulé aux pieds et écarté le verdict populaire et installé par la prostitution du pouvoir fédéral, un gouvernement usurpateur et frauduleux.

5° Que nous invitons les membres de l'Assemblée légale (McEnery) à tenir ferme et à rester unis, et à rejeter tout contrat, toute consolidation et toute union avec la Pseudo-Assemblée organisée avec les baïonnettes fédérales et dont le dossier législatif ferait honte à la barbarie elle-même.

6° Que nous approuvons cordialement la loi de l'assemblée générale convoquant une convention constitutionnelle en novembre prochain, et que nous recommandons à tous les amis de la réforme et du gouvernement constitutionnel de répondre cordialement à cet appel.

Que nous recommandons l'adoption du plan d'organisation connu sous le nom de "Ligue du peuple de la Louisiane," et que nous nous engageons à l'appuyer et à le maintenir.

Après la lecture des résolutions, au milieu des applaudissements prolongés de toute l'assemblée, le gouverneur McEnery, l'élu du peuple, ayant été appelé à plusieurs reprises, a paru sur l'estrade et a prononcé quelques paroles chaleureuses.

Il a dit qu'il revenait de la paroisse Tangipahoa, où se formait l'organisation de la résistance aux taxes, et que maintenant que la Nouvelle-Orléans donnait l'exemple, il ne doutait plus que la ligue ne fût définitivement organisée avant peu dans toutes les paroisses de l'Etat.

Le gouverneur a déclaré qu'il n'était que le premier serviteur du peuple et qu'il ne demandait que l'appui de ceux qui l'avaient loyalement élu, pour rendre la Louisiane prospère, quand le bon droit aura triomphé.

Le gouverneur a terminé son discours en exhortant le peuple à ne pas perdre courage, et à continuer la lutte contre l'usurpation et l'oppression, afin de reconquérir les franchises et les droits dont le gouvernement fédéral l'a dépouillé.

La foule alors s'est écoulée lentement, après avoir poussé trois cheers pour le gouverneur McEnery.

Samedi soir, une délégation composée de l'aristocratie radicale de couleur, ayant à sa tête le barbier Antoine, le digne lieutenant du pseudo-gouverneur Kellogg, s'est rendue à l'Hôtel St-Charles pour demander une entrevue aux sénateurs Conness et Howe [illegible] au [illegible] de poste général Campbell.

On a fait attendre les honorables pendant une heure ou deux dans la rotonde de l'hôtel, puis [illegible] [illegible] Conness, Howe [illegible] Antoine et ses [illegible] [illegible].

Antoine et ses amis s'en sont donc retournés comme ils étaient venus, Gros-Jean comme devant, mais dépités et furieux, et donnant au diable les républicains du Nord.

BILLARD.—La première partie de billard entre MM. Ubassy et Miller a eu lieu, hier soir, dans la Salle Harmony, devant une foule considérable d'amateurs. La partie a été très émouvante et, à plusieurs reprises, des applaudissements enthousiastes ont accueilli les exploits des joueurs. Au début de la partie, M. Ubassy semblait dans ce pas sûr de lui, il ne jouait pas avec son habileté ordinaire, tandis que le jeu de M. Miller était brillant et sûr; mais le jeu de M. Ubassy s'est amélioré et il a gagné la partie qu'il a terminée par une série de 72 points. M. Miller a fait 160 carambolages. M. Ubassy qui rendait la [illegible], en a fait 600. La moyenne de M. Ubassy a été de 15 points, celle de M. Miller de 8. Les plus fortes séries ont été pour M. Ubassy: 52, 57, 72, et pour M. Miller, 27, 28, 19. M. Ubassy a joué 31 fois, M. Miller 20. Sur les sept premiers coups, M. Ubassy a manqué cinq fois, tandis que M. Miller a fait 60 points dans les six premiers coups.

La seconde partie doit avoir lieu ce soir, à huit heures, dans la même Salle.

Dimanche matin, plusieurs compagnons de plaisir, bien connus rue St-Charles, Harry Weeks, Gale, Beebe, J. Martin et Edward Murphy, alias Candy Murphy, après avoir assisté au bal du "Oakland House," et s'être désaltérés plus qu'il n'était nécessaire, sont partis dans un bateau de plaisance pour aller au lac, avec deux femmes dont les noms sont inconnus, et un certain H. M. Riddle, maître de port du canal.

Candy Murphy semblait être le plus gris de la bande; il s'est amusé pendant le trajet au lac, à frapper avec son chapeau sur la tête de ses compagnons.

Tous n'ont fait que rire de cette plaisanterie d'un homme ivre, à l'exception de Riddle, qui s'est fâché et a riposté à plusieurs reprises. Ce jeu dangereux a continué jusqu'à ce que le bateau eut gagné le large et fut éloigné de plus de dix milles des bords du Lac.

Tout à coup, on a vu Murphy tomber à l'eau, soit accidentellement, soit qu'il ait été poussé par Riddle, ainsi que le prétendent Harry Weeks, Gate Beebe et J. Martin.

Le malheureux a disparu un moment sous l'eau, puis il s'est mis à nager vigoureusement dans la direction du bateau, en appelant au secours. Malgré les efforts de Harry Weeks, de Beebe et de Martin, le bateau entraîné par un vent assez vif, a continué à s'éloigner de l'homme qui se noyait.

Il n'y avait pas de rames à bord, et avant que les hommes, qui tous étaient plus ou moins ivres comme nous l'avons déjà dit, aient eu le temps de carguer les voiles et de se servir d'une planche pour essayer d'arriver à Murphy, celui-ci, ayant épuisé ses forces, s'était enfoncé sous l'eau.

Les compagnons du noyé, après avoir essayé vainement de le sauver se sont tous retournés contre Riddle, qu'ils accusaient, peut-être avec raison, d'être la cause directe de la mort de Murphy. Harry Weeks, cédant à un mouvement de rage et de douleur, a saisi un morceau de bois et a étendu à ses pieds celui qu'il croyait, à tort ou à raison, être l'assassin de son ami.

Cette scène ayant dégrisé nos hommes, ils ont hélé un steamer qui passait et ont débarqué, quelques minutes après, à l'entrée du Nouveau Canal.

Riddle a été arrêté, accusé par ses compagnons d'avoir jeté à l'eau Candy Murphy et de l'avoir noyé.

Il a été conduit à la station de police du premier précinct.

Dans la soirée de dimanche, le capitaine Flanagan, commandant ce poste, a fait arrêter également Weeks, Beebe et Martin. Riddle nie formellement avoir été cause, directement ou indirectement, de la mort de Murphy. Il dit que celui-ci est tombé à l'eau accidentellement et sans qu'il puisse se rendre compte comment la chose s'est faite. Il se plaint que Weeks et les deux autres hommes l'ont fort maltraité.

Le corps de Murphy n'a pas encore été retrouvé malgré toutes les recherches qu'on a faites.

Une enquête du coroner jettera sans doute un peu de lumière sur cette triste affaire.

Les travailleurs employés à l'entrepôt de sel et de fer de M. Cochring, à Gretna, sont entrés en grève hier matin, vers huit heures et demie, en exigeant un salaire de quatre dollars par jour.

Le propriétaire a refusé nécessairement. Les grévistes sont bruyants et proférent des menaces contre les travailleurs qui voudraient s'engager pour moins.

Le sergent Baboche, commandant le poste de police à Gretna, craignant du désordre, a demandé du renfort au surintendant Badger.

Dimanche soir, trois hommes, nommés Isidore Torres, H. C. Lasson et Emile Lefeaux, se sont pris de querelle dans un char de la ligne de la rue du bayou, qui porte le No. 30.

Le résultat de l'escarmouche, a été une blessure assez grave reçue à l'abdomen par Torres.

Lefeaux et Lasson ont été arrêtés.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Le spectacle de ce soir se composera de: *J'ai femme qui se jette par la fenêtre, Un martyr inconnu*, pièce de vers composée et dite par M. Ariste, et *Les Folies dramatiques*, vaudeville en 5 actes.

Demain, pour le bénéfice de Mme Gazlia, on donnera *Saint Vincent de Paule* ou *Les Orphelins du Pont Notre-Dame*, drame en 6 actes et 8 tableaux, un intermède, et *Un scandale à la Nouvelle-Orléans*.

L'ILLUSTRATION.—Le libraire Hébert & Cie a reçu les numéros du 29 mars de cette publication.

MACHINES A VAPEUR, &c.—Les agriculteurs et les industriels trouveront au magasin de Geo. A. Barnard, rue de l'Union No. 12, des machines à vapeur mobiles de Hoadlay, et toutes les machines et appareils pour la culture du coton, du riz et du sucre, à des prix avantageux et à des conditions raisonnables.

$5,000 EN OR.—Bureau Central pour la vente des billets de la Loterie de la Foire d'Etat de la Louisiane, 107 rue du Canal, magasins de Grover & Baker: $37,555 de lots; un lot de $5000 en or. Billets: 50 cents et donnant au porteur droit d'entrée à la Foire.

UN BILLET GAGNANT.—M. Joseph F. Robin, demeurant à Alger, certifie, comme on le verra dans une notice insérée plus loin et signée de lui, qu'ayant acheté pour 25 cents, au bureau de J. C. Butler, à Alger, un quart de billet de combinaison Nos 27—55—54, classe No 37 de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, il a gagné le prix capital de six mille piastres au tirage de samedi dernier, 12 avril 1873, et qu'ayant présenté le dit billet au bureau de la Compagnie, il en a obtenu le payement sans délai et sans difficulté, en foi de quoi il a signé la présente déclaration et nous gageons bien qu'il l'a fait avec plaisir, car certes nul ne serait fâché de gagner quinze cents piastres avec 25 sous. Nous adressons nos félicitations à M. Robin et nous l'invitons à profiter de la fortune qui semble lui sourire. Il a gagné une fois, c'est une raison pour qu'il gagne encore. D'ailleurs cela coûte si peu. Avec $1,500 il a de quoi acheter 6,000 billets.

$37,555 de lots seront distribués par l'Association de la Loterie de la Foire d'Etat de la Louisiane, le 30 avril courant. Le nombre des billets émis est limité. Pour les billets, s'adresser au bureau central, rue du Canal, No 107, magasins de Grover & Baker.

Ne désespérez pas! si d'autres remèdes pour le rhume, grippe ou toute autre maladie des voies respiratoires ne vous ont pas guéri, essayez l'excellent BAUME AUX NAVETS INDIENS DE LAPLACE, souverain dans les maladies de la gorge et des poumons. Prix du flacon, $1. A vendre dans les principales pharmacies.

$5000 EN OR.—Cinquante cents peuvent gagner $5000 en or le 30 avril courant, au grand tirage de la Loterie de la Foire d'Etat de la Louisiane. Bureau central, pour la vente des billets, 107 rue du Canal aux magasins de Grover & Baker.

DEPECHES
Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE.

EUROPE.

ITALIE.

Rome, 13 avril.—Une dépêche spéciale adressée au *World* annonce que le Pape, après des heures de vives souffrances, a été pris d'un accès léthargique et il est inconscient. Les médecins ont décidé l'émission de bulletins, et les journaux cléricaux ont reçu l'ordre de ne pas publier de rapports. On craint que la guérison ne soit impossible. L'opinion est qu'on cherche en secret, jusqu'à ce que le conclave ait élu un successeur, afin de prévenir l'intervention de l'Allemagne et de l'Italie. Tous les cardinaux, à l'exception de deux, sont en ce moment au Vatican. Il y a quatre cents soldats à l'intérieur, et l'ordre est de n'y laisser entrer personne.

Rome, 14—Il y a une telle amélioration dans l'état du Pape que Sa Sainteté a pu aujourd'hui donner audience à plusieurs visiteurs.

ESPAGNE.

Madrid, 13 avril.—Le général Velarde, le nouveau capitaine général, a pris le commandement de Barcelone dans le courant de la semaine dernière, et a parfaitement réussi à mettre un terme à l'insubordination.

Le général Morales, qui commandait à Berga lorsque cette place est tombée au pouvoir des carlistes, a écrit une lettre dans laquelle il repousse l'accusation de trahison.

Il a été accordé à certaines personnes le droit d'établir des câbles télégraphiques de Cuba à Porto Rico, à Hayti et St-Domingue.

Madrid, 14—Il y a eu hier une grande excitation à Barcelone par suite d'un rapport d'après lequel une force carliste approchait de la ville. Les volontaires appelés à prendre les armes, ont répondu promptement, mais on n'a pas tardé à découvrir que le rapport était faux, et l'excitation est tombée à l'instant.

Madrid, 14—Le chef carliste Saballs a interdit la publication des journaux dans la ville de Ripoll.

SUISSE.

Genève, 13 avril.—Le père Hyacinthe a prononcé un panégyrique éloquent de Calvin.

FRANCE.

Une profession de foi de M. de Rémusat.

Paris, 14—M. de Rémusat, candidat pour l'Assemblée, a fait aux électeurs une adresse où il déclare que dans tous les temps et sous tous les gouvernements il a cherché la liberté, mais la liberté fondée sur la loi, non la révolution perpétuelle. Il promet de soutenir fidèlement le président Thiers et exprime un désir pour la consolidation de la République et le maintien du suffrage universel.

Une lettre du prince Napoléon à ses commettants.

Paris, 14—Le prince Napoléon a adressé à ses commettants en Corse une lettre où il proteste contre son expulsion de France. Il dit que "les Napoléon ont été deux fois les sauveurs de la France. Leur nom ne peut jamais être banni du cœur du peuple. Il est proscrit parce qu'il est redouté."

RUSSIE.

St-Pétersbourg, 14—Le journal de St-Pétersbourg dément le rapport d'après lequel un correspondant américain aurait la permission d'accompagner l'expédition contre Khiva.

ANTILLES.

Havane, 12 avril—Une lettre de Jacmel, (Hayti) du 31 mars, dit que les autorités de cette dernière ville ont découvert une révolution dont Michel, coiffeur en 1856 et créé général en 1868, était le chef. Michel et trente de ses complices ont été exécutés.—On parle ici de troubles qui auraient éclaté à Porto Rico, mais le bruit n'est pas confirmé.

—Bidwell, accusé de faux au préjudice de la Banque d'Angleterre, s'est évadé, à moitié vêtu.

Havane, 14.—Bidwell a été pris à 20 milles de la ville. Il avait des cartes de la ville et du pays. Il ne veut pas dire qui l'a aidé dans son évasion.

Des dépêches de Paris disent que les carlistes qui ont renoncé au siège de Puycerda sont dans un état critique.

New York, 13 avril—Des avis de St-Thomas jusqu'au 7 du courant, par la voie de la Havane, ont été reçus ici. On y disait qu'un steamer américain arrivé à Porto Rico y avait apporté la nouvelle qu'un steamer à bord duquel étaient un grand nombre de membres des Etats-Unis avait paru dans la Baie de Samana; que quand les Américains avaient tenté de débarquer, les habitants s'y étaient opposés et qu'il y avait eu effusion de sang. On n'ajoutait pas foi à cette rumeur à St. Thomas; on l'attribuait aux ennemis Porto-Ricains de la colonisation de Samana.

Troubles à Porto Rico.

New-York, 14—Une dépêche de Key-West au "Herald" dit que les troupes à Porto-Rico se sont révoltées en faveur de la République. Il en est résulté une grande confusion. Les équipages de deux navires américains, qui étaient dans le port, ont débarqué pour rétablir l'ordre. On a envoyé demander des secours à la Havane et deux navires de guerre doivent partir pour Porto-Rico.

WASHINGTON.

Washington, 13 avril.—Des nouvelles officielles confirment pleinement tous les détails d'hier soir. L'indignation est générale et l'ordre a été donné d'infliger aux indiens un châtiment prompt et terrible.

—Le général Sherman a lancé un ordre qui fait un grand éloge du général Canby, qu'il appelle un des plus honorés et des plus illustres commandants de l'armée.

—A une assemblée qui a eu lieu au Congregational Church, le général Howard et le commissaire indien Smith ont déclaré que le nombre des indiens retranchés dans une caverne n'excède pas soixante-sept, y compris les hommes, les femmes et les enfants. Les troupes fédérales des environs sont au nombre de six cents hommes. Le commissaire attribue le différend à la mauvaise foi du gouvernement, qui a violé le traité conclu avec les Modocs il y a neuf ans. Le général Howard a demandé qu'on fît des Modocs des citoyens. Delano a pleuré.

Washington, 14.—Le président part mercredi pour St. Louis.

Le général Jeff. C. Davis remplace le général Canby.

Une lettre du général Sherman—Ordre d'exterminer les Modocs.

Quartier-général de l'armée des Etats-Unis.

Washington, 13 avril 1873.—Au général Gillem, au Camp Modoc, par Yreka, Californie.—Votre dépêche, annonçant la terrible perte que le pays a éprouvée dans la mort du général Canby, tué par la perfidie des Modocs, a été montrée au président, qui m'autorise à vous recommander de faire une attaque si forte et si persistante que leur sort soit mesuré à la grandeur de leur crime. Vous serez pleinement justifié si vous les exterminez tous.
(Signé) W. T. SHERMAN, général.

Décision de la Cour Suprême dans l'affaire des bouchers.

Washington, 14—L'opinion suivante a été délivrée par la Cour Suprême dans l'affaire de l'Association des bouchers contre la Compagnie des abattoirs à la Nlle-Orléans, et dans deux autres affaires:

Dans ces affaires, on s'est plaint que le monopole de la compagnie était un rétablissement dans toutes ses qualités essentielles de l'esclavage pour toujours aboli par le 13e amendement et en violation du 13e amendement, qui est ainsi conçu: Suit ici le 13e amendement.

Par ce monopole, dit-on, les bouchers ne seraient que les serviteurs de la compagnie. C'est en violation du 14e amendement, parceque les bouchers de la ville sont privés de l'usage des abattoirs et d'autres propriétés qui étaient les leurs.

La cour inférieure a soutenu que comme la charte de la compagnie avait pour but de protéger la santé de la ville, l'objet était dans la sphère de la Législature, et que comme les opérations de la compagnie étaient soumises à de certaines restrictions, et pour le bénéfice de la ville, il y avait de suffisantes raisons pour accorder des privilèges et que la charte était valide.

Il est soutenu ici que c'est le droit et le devoir de la Législature ou de la municipalité de fixer la location des abattoirs. La loi n'empêche pas les bouchers de faire

[illegible] [illegible] [illegible]. Au contraire, la compagnie ne peut, sous une forte pénalité, empêcher qui que ce soit d'établir un abattoir dans la maison, et elle est obligée de pourvoir amplement à [illegible] commodités [illegible].

La question du monopole peut être mise en question, mais rien ne détruit l'assertion que les bouchers sont [illegible] droit de poursuivre leurs occupations ou le paiement de leur service quotidien. De tout temps ce droit a été concédé aux Etats. La sécurité de l'ordre social en dépend, ainsi que la vie, la santé et le confort d'une communauté nombreuse.

Des règlements concernant l'abattage des animaux et l'inspection des animaux qui doivent être tués pour le marché, sont parmi les exercices les plus nécessaires de ce pouvoir, et l'autorité exclusive de la Législature d'Etat sur cette matière, est bien établie.

Le 13e amendement veut dire, ainsi que cela est pleinement indiqué, la servitude involontaire, et cela ne concerne que la race nègre, et la clause est pour affirmer aux nègres le droit de citoyenneté. (La Cour se livre ici à une longue discussion pour démontrer qu'on a invoqué par erreur le 13e et le 14e amendements, qui ne s'appliquent pas du tout à la réclamation des bouchers.)

Le juge Field a lu l'opinion dissidente au nom du juge président. Il a soutenu avec les juges Swaynes et Bradley que le droit de poursuivre toute profession ordinaire n'était pas donné par la loi, mais par la divinité et qu'il est aujourd'hui reconnu et protégé par la loi; que la législature de la Louisiane n'avait pas plus le droit de mettre tous les abattoirs de la N.-Orléans et tous les abattoirs de près de 1200 milles carrés d'un territoire très-peuplé dans les mains de quelques incorporateurs de cette Compagnie que de mettre tous les fours d'une grande ville dans les mains d'un petit nombre de privilégiés, et les trois juges ont soutenu que la charte était inconstitutionnelle et invalide. Les juges Swayne et Bradley ont ajouté leurs opinions séparées.

DIVERS.

Autres détails sur l'assassinat du Gén. Canby.

New York, 13 avril.—Une dépêche spéciale adressée au *Herald* donne de nouveaux détails sur les événements qui ont suivi le massacre du général Canby et de ses compagnons. Les troupes ont trouvé Meacham à cent yardes, dans la direction de l'ouest du lieu de réunion; il avait été atteint d'une balle de pistolet au-dessus de l'œil gauche et était grièvement blessé. On le transporta à l'arrière. A cinquante yardes de là gisait le Dr Thomas. La face contre terre et le corps nu jusqu'à la ceinture. Le cadavre du général Canby était entièrement nu et gisait à cent yardes dans la direction du sud; la victime avait reçu deux balles à la tête. Les soldats s'arrêtèrent un instant pour contempler les restes de l'homme qu'ils avaient aimé et respecté, puis s'élancèrent en avant. Lorsque les principaux boucheries étaient à un mille des meurtriers lorsque la chaîne donna l'ordre d'une halte. Tous les Indiens s'étaient réfugiés dans une forteresse, les officiers firent replier les troupes pour le moment.

New York, 13 avril—Tous les journaux publient des articles sur le massacre des Modocs.

Le meurtre, dit le *Herald*, est le dernier coup porté aux demi-mesures non seulement à l'égard des Modocs, mais encore, en conséquence, à l'égard de tous les indiens réfractaires. Le plan du général Sheridan sera définitivement adopté sans réserve. Nous avons besoin d'une politique qui soit parfaitement claire pour nous et que les sauvages puissent parfaitement comprendre; cette politique la voici: la paix ou la mort.

Le *World* dénonce la politique de paix et en montre la conséquence.

Le *Times* croit que les troupes extermineront les Modocs, mais il ajoute qu'il faudrait prendre ces indiens, les juger et les pendre. L'assassinat a porté un coup si terrible à la politique de paix que Mr. Grant a suivi à leur égard que le public exigera instinctivement l'usage des mesures.

San Francisco, 13 avril.—La nouvelle de l'assassinat des commissaires de paix a soulevé ici une grande indignation. Tout le monde dénonce, en termes énergiques, la politique suivie à l'égard d'indiens assassins. La campagne Crook, dans l'Arizona, avait déjà démontré la folie d'une semblable ligne de conduite. Ce soir, à Jacksonville, le peuple a dénoncé Delano, ministre de l'intérieur, et déclaré qu'il le tiendrait responsable du massacre. Il l'a brûlé en effigie.

—Le 11 mars, une bande nombreuse d'Apaches tua trois hommes; des troupes se mirent à sa poursuite. Le lieutenant Rice annonce aujourd'hui qu'il a tué soixante-dix-neuf guerriers et fait prisonniers vingt-six femmes et enfants. Le capitaine dit avoir tué dix-sept guerriers et capturé sept femmes.

—Lorsque le courrier est parti des "Lava Beds," l'ordre venait d'être donné d'avancer sur toute la ligne. Le plan est de marcher lentement, en s'emparant de tout sur le passage. Les troupes ont emporté de l'eau et des provisions. Il se peut que deux jours s'écoulent avant que l'expédition termine la campagne.—On pense que les restes du général Canby et du commissaire Thomas seront envoyés à San Francisco et qu'ils y arriveront demain.—Beaucoup de personnes croient que les Modocs ne quitteront pas les cavernes du "lava-bed" et qu'ils se battront jusqu'au dernier homme; d'autres sont d'avis qu'ils se sont déjà échappés et feront une guerre acharnée à toutes blanches qu'ils rencontreront.

New-York, 14—Des nouvelles des Lava Beds, reçues hier matin, ne parlent d'aucun acte nouveau d'hostilité. Il est possible que Meacham se rétablisse.

Deux Allemands, employés dans les usines de gaz, attaqués par les grévistes, ont tué deux de leurs chefs. Les Allemands auraient été tués sans l'arrivée opportune de la police qui les a secourus et qui a arrêté treize des grévistes en chef.

On dit que les prêteurs d'argent de Wall street, en redoutant des menaces de poursuites pour usure, se sont concertés pour retirer leurs fonds et refuser de prêter à taux.

Les Modocs.

San Francisco, 13—La dépêche suivante a été reçue ici du camp des Lava Beds: Meacham peut se remettre, mais son doigt devra être amputé. Des coups de feu le long de la ligne des piquets ont causé hier soir une fausse alarme. L'attaque contre le colonel Mason a été le résultat d'une trahison. Le lieutenant Sherwood vit un drapeau blanc en dehors de la ligne des piquets et s'avança pour voir ce que c'était.

Le lieutenant Boyle l'accompagnait.—Ils trouvèrent un petit garçon indien qui les invita à venir le rejoindre sur les roches où il se trouvait. Mais ils s'en gardèrent bien. Les Indiens alors ouvrirent le feu sur eux, et à la seconde volée le lieutenant Sherwood tomba, percé d'une balle à la cuisse. La balle avait cassé un os de la hanche. Il reçut aussi au bras une balle qui lui coupa l'artère.

Les troupes sortirent et s'avançant d'un pas rapide, elles purent sauver les officiers. Boyle n'a pas de mal, mais Sherwood est dangereusement blessé. Il est évident, d'après cela, que les Modocs en voulaient principalement aux commandants.

New York, 13 avril.—Une dépêche spéciale adressée de Key West au *Herald*, donne une rumeur d'après laquelle O'Kelly serait mort, en se rendant à Santiago de Cuba, des suites de son emprisonnement à Manzanillo. M. Fish, ministre des affaires étrangères, a prévenu le frère d'O'Kelly, qui demeure à Hartford, Connecticut, qu'il a chargé le consul-général à la Havane d'user de ses bons offices afin d'obtenir des autorités que le prisonnier soit jugé à la Havane; il exprime l'espoir qu'O'Kelly sera traité avec clémence.

M. Wilson, vice-président, a dit, hier, aux rapporteurs du *Herald*, qu'on ne devrait pas permettre que le prisonnier fût molesté; que les Etats-Unis, s'ils en ont le droit, devraient le réclamer.

Les témoins de George Francis Train.

New-York, 14—George Francis Train a sommé comme témoins en faveur de sa raison, presque tous les hommes d'Etat, les financiers, les éditeurs et les médecins des environs. L'instruction sera continuée demain.

Franklin, Louisiane, 14—Un blanc inconnu est tombé hier soir du wharf de Smith et s'est noyé. On a vu dans une lettre qui flottait à l'endroit où il est tombé, qu'il s'appelait Peter Collins, de la Nlle-Orléans. Le corps n'a pas encore été retrouvé.

Key West, 14 avril.—Le steamer City of Dallas a touché à ce port. Il n'a pas de voie d'eau et il est reparti pour la Nouvelle-Orléans.

Toronto, Canada, 14 avril.—Wm M. Tweed est arrivé ici hier au soir.

Fort Wayne, Indiana, 14 avril.—La rivière St-Joseph et tous ses tributaires montent toujours. Les ponts ont été emportés et les routes sont submergées.

Une vieille histoire de séduction et de meurtre.

Memphis, 14—Samedi dernier, un individu nommé Vaughan et portant une demi-douzaine d'autres noms, a été arrêté par le chef de police Athey, sur le soupçon d'avoir assassiné le Dr. Thos. R. Hindman, d'Helena, Ark., il y a 4 ans, quand assis, près du feu, il était entouré de sa famille. La police est très réservée à ce sujet, mais on dit que l'arrestation de Vaughan est basée sur des lettres écrites par lui et disant qu'il avait été engagé pour commettre cet acte par des gens qui cherchaient à venger une jeune dame dont Hindman avait ruiné la réputation. D'autres personnes, dit-on, seront aussi arrêtées et toute l'affaire sera livrée à la publicité dans quelques jours.

Voir la suite à la 4me page.

Les gens qui ont leurs dents de sagesse avant de SOZODONT, et ils sont tout prêts à déclarer à ceux qui n'ont usé pas que c'est pour les dentistes [illegible] [illegible] [illegible] qu'il est possible de trouver pour y mettre le bouche. Mais

Yeast Powder de Dooley.—La supériorité de cette poudre à levain est connue depuis longtemps par toutes les ménagères et par toutes les personnes qui tiennent maison. Aussi le débit de l'YEAST POWDER augmente-t-il sans cesse. L'opinion universelle en qu'elle est le meilleur levain qui soit en vente; et la parfaite pureté de cette poudre dans laquelle n'entre aucune substance nuisible justifie cette assertion. A ceux qui n'en ont jamais usé, nous dirons: comparez-la et votre témoignage sera ajouté à celui de milliers d'autres. L'YEAST POWDER DE DOOLEY se vend chez tous les grocers.

LICENCES et TAXES
D'ETAT et de VILLE.
Péréquées en Patentes Payer,
—Se vend adressé chez—
Mr BRETTE,
14.... Rue St-Charles.... 14
De 7 heures du matin à 7 heures du soir.
5 mars—6m—PP

ENTREPOT DE TAPIS,
Au No. 17 de la rue de Chartres.
A. BROUSSEAU, Importateur,
Gros, en Gros et en Détail.
TAPIS—[illegible] pièces Tapis anglais et américains. TOILES CIRÉES pour planchers, tables et voitures.
NATTES—[illegible] rouleaux Nattes blanches, à carreaux et fantaisie.
[illegible] Couvertures de tables et de pianos.
RIDEAUX en dentelle et [illegible].
BROCATELLES, COUTILS [illegible], reps, etc.
CRIN, Duvet, Coutil à matelas, Ressorts, etc.
Mars—6m—PP A. BROUSSEAU.

Entrepôt de Tapis et de Toile Cirée.
ELKIN & Co.
Au No 168 de la rue du Canal
REÇOIVENT, en ce moment, des NATTES DE FANTAISIE DE SISE, nouveaux genres—Aussi des NATTES BLANCHES A CARREAUX de première [illegible].
Leur fort stock de TAPIS et de TOILES CIRÉES est offert à des prix réduits.
1 mars—1m PP

Au Public.
Nouvelle-Orléans, 14 avril 1873.
Le soussigné certifie qu'il était porteur d'un quart, du billet combinaison Nos. 27—55—54, Classe 37, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane—billet qui a gagné le gros lot de six mille piastres, samedi, 12 avril 1873. Le dit quart avait coûté vingt-cinq cents, au bureau de J. C. BUTLER, à Alger. Le montant en a été promptement payé en numéraire sur présentation du dit quart aux bureaux de la Compagnie.
JOSEPH F. ROBIN,
Avril—M PP demeurant à Alger.

MARCHAND-TAILLEUR.
PAUL BOISSONNEAU,
(Successeur de Paul Poupard)
140.... Rue du Canal.... 140
DRAPS ANGLAIS ET FRANÇAIS et autres articles pour Messieurs, de la meilleure fabrique. Coupe élégante et confection soignée toujours la dernière mode. 12 avril—3m—PP

Cuisinière.
UNE bonne cuisinière bien recommandée et de conduite, [illegible] de travaux, on [illegible] aussi immédiatement au No [illegible] rue Rampart.
Avril—[illegible]

Avis au Public.
UNE MACHINE (Bomber dite) [illegible] tous les travaux nécessaires [illegible] [illegible] [illegible], [illegible] [illegible] de C. [illegible] & Co., [illegible], [illegible] FAIR GROUND.
12 av—2t

Philippe Baralamento,
ARRIVÉ de Naples en ville [illegible], annonce au public de la Nouvelle-Orléans qu'il vend LES MEILLEURES CRÈMES A LA GLACE [illegible] [illegible].
BISCUITS NAPOLITAINS.
[illegible] [illegible]
13 avril—1m PHILIPPE BARALAMENTO.

Habillements! Habillements!!
Par un Système de Coupe Nouveau
C. LAZARD & CO.,
ont à même d'offrir à ses nombreux clients et au public en général, un assortiment complet de
HABILLEMENTS
POUR HOMMES,
Jeunes Garçons et Enfants.
Ci-joint une liste de ces prix:
[illegible]
C. LAZARD & CO.,
Avril—3M Coin Ste. Anne et Levée.

Mme RENAUD-LEPETIT.
Modes, Chapeaux et Coiffures,
ASSORTIMENT DE FLEURS.
LA seule maison où l'on confectionne les véritables BONNETS NORMANDS pour enfants.
Ordres de la campagne promptement exécutés.
60 rue Royale. Nov—1m—1f p a

BILLARD.
François Ubassy contre
Henry Miller.
La partie de billard entre FRANÇOIS UBASSY et HENRI MILLER, qui comprend une série de quatre manches, en commençant français, de trois cents points chacune, avec un enjeu de $[illegible], pour chaque manche, se jouera au Harmony Hall, coin de la rue Bienville et du Passage de la Bourse, LUNDI, MARDI, JEUDI et VENDREDI, au soir.
La première manche, LUNDI SOIR, commencera à sept heures et demie.
Dans cette partie de billard, le Prof. Ubassy jouera contre M. Miller, au décompte.
Prix d'entrée.................50 cts.
Avril—D.Mar J.

Huile de Foie de Morue au Phosphate de Chaux.
La meilleure marque (F. & M.)
CETTE préparation est reconnue aujourd'hui comme la plus agréable et la plus efficace. Les ingrédients dont elle se compose sont la plus fraîche Huile de foie de morue de Norwège et le Phosphate de chaux pur, qu'on trouve toujours au laboratoire, No. 130 de la rue du Canal, Maison Touro.
FREDERICKSON & HARTE.

Carondelet Spa,
Au coin des rues Carondelet et Commune.
CET établissement, ayant été acquis ainsi par un "Aquarian Humanitarian" (voir le Times du 5 avril), nous lui conserverons ce nom.
Il se distingue par des fontaines inépuisables d'eaux minérales gazeuses.
On y trouve également des eaux minérales d'Amérique et d'Europe, en bouteilles et en demijeannes.
12 av—1PP FREDERICKSON & HARTE.

Machine à Coudre de Beckwith.
PRIX $20, avec tous les accessoires. Pour tous les besoins d'une maison, elle n'a pas de supérieure. Il y en a un grand nombre en usage et toutes donnent entière satisfaction. Chaque machine est garantie pour ce qu'elle est vendue ou l'argent est remboursé. A vendre, en détail, 182, rue du Canal.
Les ordres doivent être adressés à
HOWARD THOMPSON,
Agent général, 25, rue Poland.
Mars—1PP

J. A. D'HÉMÉCOURT.
CONFISERIE
Avec une Usine à vapeur.
J. A. D'HÉMÉCOURT,
SUCCESSEUR DE E. TURPIN,
93... Rue Vieille-Levée... 93
GRANDE
Fabrique de Candi.
CANDIS EN BATONS (Médaille avec Recomm. en Louisiane State Fair),
GOMMES, DRAGÉES, LOSANGES, etc.,
CHOCOLATS.
Importation directe d'Articles pour Confiseurs.
GATEAUX.
Agence "DES FEUX D'ARTIFICES" de [illegible] H. F. [illegible],
TORPEDOES ET FIRE CRACKERS.
[illegible]

LIQUIDATION. LIQUIDATION.
VENTE A GRAND SACRIFICE
—DE—
Marchandises Importées,
Au magasin de
BRICE SEMBRE,
COIN ST. LOUIS ET ROYALE.
CHEMISES FRANÇAISES, Devant Toile, valant $[illegible] la douzaine, à $[illegible] la douzaine;
CHEMISES FRANÇAISES, plus fines, valant $[illegible] la douzaine, à $[illegible] la douzaine;
CHEMISES BLANCHES, tout Toile, valant $[illegible] la douzaine, à $[illegible];
CHEMISES Bas à Empiècement, Application dentelle, $[illegible] la douzaine;
CHEMISES BLANCHES, pour enfants, belle apparence à $[illegible] la douzaine;
CHEMISES COULEUR.
CHEMISES COUPÉES.
Articles pour Hommes,
—Tels que—
Cols, Chemisettes, Manchettes, Cravates;
CANNES et PARAPLUIES.
B. SEMBRE appelle l'attention des dames sur son stock complet de
MERCERIE, CORSETS FRANÇAIS,
FRANGES, GUIPURES,
et mille autres articles trop longs à énumérer.
Parfumerie Française garantie.
Gants de peau. Gants de soie.
GANTS [illegible] d'Homme,
GANTS de Première Communion.
ÉVENTAILS richement décorés.
PANIERS, PANIERS.
Grande variété d'EN-TOUT-CAS OMBRELLES, à prix excessivement réduits.
Spécialité de VOITURES pour enfants, JOUETS, POUPÉES, VÉLOCIPÈDES.
Nota.—Commandes régulières et faites sur commande. [illegible]

10,000 yardes Etoffes de choix, pour robes.
JAPONAISE, POPELINE,
ORGANDI à carreaux et à raies,
MOUSSELINE bon teint,
CRÊPE, PERCALES,
GRENADINES à mi-soie etc.
Le tout à 15 cents la yarde,
Au MAGASIN ROUGE No 3,
Au marché français, à côté du [illegible].
12 av—2t

P. MALLARD,
55... ROYALE, COIN BIENVILLE... 55
LA maison P. MALLARD, si avantageusement connue depuis nombre d'années pour le choix et l'excellence de ses produits, vient de recevoir un bel assortiment de [illegible] [illegible] [illegible] et qu'il recommande sous tous les rapports.
[illegible]
Tous les travaux de ville en bijouterie, horlogerie, etc., sont exécutés dans le plus bref délai.
Avril—1m.Mar J.D PP

SOPHIE.
12.........RUE BARONNE.........12
(Près Canal)
MME SOPHIE a l'honneur d'annoncer aux dames qu'elle est de retour et qu'elle fera LUNDI PROCHAIN et les jours suivants, l'ouverture d'un très joli choix de Marchandises de Printemps, qu'elle a choisies elle-même.
Les dames trouveront, comme dans son ancienne maison de la rue du Canal, des ARTICLES DE HAUTE NOUVEAUTÉ à des prix réduits en raison de la différence des frais de son établissement.
CHAPEAUX DE DENTELLES,
CHAPEAUX de paille garnis et non garnis,
Garnitures de fleurs, Rubans, Voiles, Costumes de [illegible], Mousselines.
LINGERIE et beaucoup d'autres articles.
Les ordres pour robes et confections seront exécutés dans le plus bref délai à des prix modérés.
22 mars—1m D Mar J

Excellents Marchés.
Modes, Articles de fantaisie Fleurs, artificielles, Dentelles, Broderies, Soieries, Velours, Articles en paille et Articles de blanc.
F. MEUNIER,
24........Rue de Chartres........24
800 cartons de Fleurs de Paris, haute nouveauté.
300 cartons Chapeaux de Paille, pour dames et enfants.
400 cartons de Rubans, gros grain et taffetas, et un grand assortiment de Dentelles, Broderies, et [illegible], etc., etc.
Au-dessous des prix de New-York pour du comptant.
29 mars—1m D.Mar J.PP

LIQUIDATION POSITIVE
DE LA MAISON
LELIEVRE,
174...........RUE ROYALE...........174
—Et de sa Succursale—
No. 9 rue Baronne, près Canal.
CETTE Ancienne Maison invite sa nombreuse clientèle de la ville et de la campagne à venir acheter dans ses magasins les articles suivants: LIVRES DE PRIÈRES aux reliures les plus variées et les plus riches.
Magnifiques CHAPELETS, montures or et argent, de toutes les descriptions.
BÉNITIERS des plus nouveaux modèles.
CRUCIFIX et STATUES de toutes les grandeurs.
MÉDAILLES or et argent, très variées.
VASES et CORBEILLES en porcelaine pour autel et pour salon; Bouquets et Fleurs Artificielles.
PAPETERIE et Fournitures de Bureaux.
LIVRES d'Ecoles, Anglais et Français.
Tous ces articles seront vendus au plus bas prix. [illegible]

DROGUERIE P. CUSACHS
EN magasin, reçu dernièrement:
ELIXIR ALIMENTAIRE DE DUCRO,
SULFOVINATE DE SODIUM, GOMME et autres Médicaments Français.
RACINE DE GUIMAUVE, [illegible].
FLEURS MONDÉES nouvelles.
FÉCULE DE POMMES DE TERRE des Vosges en vrac et en paquets, marque Grenit.
EAU DE FLEURS D'ORANGERS en caisses et damejeannes.
GELATINE FRANÇAISE & ALLEMANDE de plusieurs qualités.
ANILINES SUPÉRIEURES de la maison Tapelle Kessner Jay & Co., de Paris.
CARMIN DE SAFFRANUM ET CARMIN D'INDIGO.
EMERIS FRANÇAIS SUPÉRIEURS, tous les numéros.
SAFFRAN d'Espagne, 1er brun,
do. do. do.
A vendre par P. CUSACHS.
[illegible] Angle Royale et St-Philippe.

Machines à Vapeur Portatives de Hoadley,
ET un stock complet de MACHINES A COTON, A RIZ ET A SUCRE.
GEO. A. BARNARD,
Au No 12 de la rue de l'Union, Nouvelle-Orléans.
13 avril—1m

Chien perdu.
[illegible] Perdu le 3 avril, un chien de chasse [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] à la rue de [illegible].

GRANDE FABRIQUE
DE
CANDI
DE
NORMAN & REISS
121 et 123, rue Vieille-Levée, 121 et 123.
UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD.
RUE VIEILLE-LEVÉE
[illegible]
NORMAN & REISS. Nos. 121 & 123 rue de la Vieille - Levée.
RUE VIEILLE-LEVÉE:
[illegible]
Sirops de Fruits
FRAISES, FRAMBOISES, MURES, GROSEILLES, CITRON, ORANGE, ANANAS, ORGEAT, GINGEMBRE, NECTAR, BANANE, VANILLE, ROSE, SALSEPAREILLE, MAGUEY, MENTHE, VINAIGRE.
A vendre par
NORMAN & REISS,
Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.
[illegible]—PP

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 14 AVRIL—CLASSE No [illegible].
[illegible]
13 14 avril 1873.
[illegible]
51..........RUE DU CAMP..........51

Banque d'Epargnes de la Louisiane
SIX POUR CENT payés sur les dépôts dans le Département des Epargnes.
[illegible]
La Banque est ouverte tous les jours et le samedi soir.
[illegible]

Workingmen's Accommodation and Savings Bank.
(Banque d'Epargnes des Ouvriers.)
DÉPARTEMENT DES ÉPARGNES.
Intérêt sur les dépôts raison de
SIX POUR CENT L'AN.
A partir du 1er de chaque mois quand tous le six mois de les dépôts qui ne sont pas payés.
CERTIFICATS DE DEPOT
portant intérêt sont émis suivant:
Six pour cent l'an jusqu'à six mois;
Sept pour cent l'an pour six mois et jusqu'à douze mois;
Huit pour cent l'an pour douze mois et plus longtemps.
Heures de bureau—De 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, et, le SAMEDI et le LUNDI, de 6 à 8 heures soir.
Bureaux, No 9 de la rue du Camp.
6 avril—1m—PP—1 p a

Home of Health.
Les voyageurs du Sud trouveront le HOME OF HEALTH du Dr E. P. Miller, 39 et 41 W 26th St., une des meilleures maisons de ce genre à New York. La situation est admirable; les chambres sont vastes, [illegible] [illegible] et les prix raisonnables. Les célèbres Bains Turcs, les Bains Electriques, les Exercices Suédois et le Lifting Cure sont attachés à l'établissement. On reçoit des pensionnaires permanents. Pour les circulaires, etc., s'adresser à E. P. Miller, D. M., 39 et 41 W 26th St., New York.
22 mars—1m mar j PP

Copie et agrandissement.
CEUX qui ont l'intention de faire faire d'anciens portraits [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].
W. W. WASHBURN,
Artiste et Photographe,
au No 114 de la rue du Canal, Nlle-Orléans.
[illegible]

AUX ENTREPRENEURS.
A VENDRE—Le bâtiment en briques, couvert en ardoises, situé à l'angle des rues Peters et Race, touchant à la presse à coton Crescent City et connue sous le nom de
VIRGINIA WAREHOUSE.
Elle devra être abattue aux frais de l'acquéreur, qui en devra enlever les matériaux dans un certain délai.
Conditions—Comptant, en monnaie courante.
S'adresser à
AD MILTENBERGER & POLLOCK,
No 106 de la rue Gravier.
Mars—6t_PP

Maryland Club
WHISKY RYE PUR,
DE HUIT ANS.
Seuls propriétaires:
CAHN, BELT & CO.,
Successeurs de Martin Belt & Co.
DISTILLATEURS,
QUI FONT DE LA PRÉPARATION DU RYE WHISKY UNE SPÉCIALITÉ.
Maison établie en 1836, dans la ville de Baltimore
John Hawkins,
Seul Agent à la Nlle-Orléans, Lou.,
Au No [illegible] de la rue de la Commune.
[illegible]

R. B. MANNION.
30.........RUE CARONDELET.........30
—Nouvelle-Orléans—
BILLETS des bateaux de crédit pour voyageurs sur:
[illegible] Londres;
[illegible] Paris;
[illegible] Vienne;
[illegible] Francfort
[illegible]

J. SAGET, Armurier,
168.........Rue de Chartres.........168
[illegible]

Chien perdu.
[illegible] Perdu, un CHIEN setter [illegible] [illegible] [illegible].